

ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST INITIAL)

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PRE REQUIS

Aucun

EQUIVALENCE

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

OBJECTIFS

Intervenir face à une situation d'accident du travail
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

DUREE

14 heures en présentiel (il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession)

GROUPE

De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

Contenu de la formation

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Les définitions et indicateurs en SST (national et interne)
- Le cadre juridique du SST

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention (interne et externe)
- Le Mécanisme d'Apparition du Dommage (MAD)
- Les mesures de prévention et de protection
- Participer à la maîtrise des risques

Protéger

- L'alerte aux populations :
Le Signal National d'Alerte (SNA) / Le système FR-Alert / Alertes particulières
- Conduite à tenir en cas de COVID-19 ou de maladies infectieuses contagieuses
- Analyser et identifier le ou/les dangers persistants
- Choisir l'action appropriée : supprimer / isoler / soustraire la victime (dégagement d'urgence)

Examiner

ACIONNYS FORMATION

16, allée des mouettes – 45730 Saint Benoit sur Loire
02 38 38 03 46 / contact@acionnys-formation.fr

www.acionnys-formation.fr

Siret : 911 350 940 00019

Version 2 – Décembre 2023

- Déceler une urgence vitale :
- La victime saigne-t-elle abondamment ?
- La victime s'étouffe-t-elle ?
- Répond-elle ?
- Respire-t-elle ?
- Cas particuliers

Faire alerter ou alerter

- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte
- Cas particulier : grippe, Covid-19...

La victime saigne abondamment

- Les saignements abondants
- Comprimer l'endroit qui saigne (compression manuelle, pansement compressif)
- Interrompre la circulation du sang dans le membre (Garrot)
- Cas particuliers (corps étranger, saignement de nez, vomissements ou crachats de sang, autres saignements)

La victime s'étouffe

- L'obstruction complète (obstruction brutale des voies aériennes : OBVA)
- Les gestes associés pour : les adultes ou grand enfant, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes, les personnes obèse
- L'obstruction partielle des voies aériennes (conduite à tenir)

La victime se plaint de malaise

- La mise au repos
- Les signes du malaise
- L'AVC et l'accident cardiaque
- Le questionnement de la victime et son entourage
- Prendre un avis médical
- Les cas particuliers (prise habituelle de médicament ou de sucre, malaises provoqués par la chaleur, prévention des malaises vagues)

La victime se plaint de brûlures

- Les différents types de brûlures : Brûlure simple / Brûlure grave
- Conduite à tenir face aux brûlures thermiques, chimiques, brûlure électriques, brûlures internes par ingestion ou par inhalation)

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

- Douleur du cou suite à un traumatisme
- Coup sur la tête

- Traumatisme de membre

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- L'identification de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Les postions d'attente
- Le conditionnement du segment de membre sectionné

La victime ne répond pas, mais elle respire

- Conduite à tenir suite à un évènement traumatique ou non traumatique
- La Position Latérale de Sécurité (PLS)
- Les cas particuliers (le nourrisson, l'enfant, la victime présente des convulsions, période d'épidémie telle que Covid-19)

La victime ne répond pas et ne respire pas

- La prise en charge d'une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- La réanimation cardio-pulmonaire (RCP) pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- La mise en œuvre d'un défibrillateur automatisé externe (DAE)
- Les cas particuliers

Situations inhérentes aux risques spécifiques

Le traitement des situations inhérentes aux risques spécifiques de l'établissement fait l'objet d'un complément de formation dont la durée est à convenir au cas par cas. L'avis du médecin du travail peut être requis.

Méthodes pédagogiques

Questionnaire adressé aux apprenants avant la formation pour connaître leurs attentes, leurs expériences et définition des objectifs particuliers

Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques

Jeux de rôles, applications concrètes.

40 % pratique 60 % théorique.

Moyens pédagogiques

Plan d'intervention + pictogrammes

Plan d'actions prévention + pictogrammes

Matériel de simulation et d'apprentissage

1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires

1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) :

Mannequin RCP adulte, Mannequin RCP enfant, Mannequin RCP nourrisson

ACIONNYS FORMATION

16, allée des mouettes – 45730 Saint Benoit sur Loire

02 38 38 03 46 / contact@acionnys-formation.fr

www.acionnys-formation.fr

Siret : 911 350 940 00019

Version 2 – Décembre 2023

Divers matériels pour la réalisation des simulations
Matériel d'entretien des mannequins et consommables

Intervenant

Formation assurée par un formateur détenteur du certificat de « Formateur SST » valide ou de « Formateur de formateurs SST » valide. Notre formateur dispose du matériel nécessaire afin d'animer les formations en respectant le document de référence Version 8 - 01/2021.

Modalités d'évaluation

Un suivi en formation continu est réalisé à l'aide d'une fiche de suivi d'évaluation formative. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence « Dispositif Sauvetage Secouriste du Travail (SST) » version 8-01/2021 (grille d'évaluation nationale INRS : juin 2020)

L'obtention d'un certificat SST (modèle national) sera délivré au candidat ayant :

- participé activement à l'intégralité de la formation
- satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité

La validité de ce certificat est fixée à 24 mois.

La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) avant la fin de cette période de validité, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives (SST).

Documents délivrés

Livret INRS, Autocollant SST

Certificat d'acteur SST (modèle national), sous réserve de réussite aux épreuves certificatives

Attestation individuelle de formation

Personne en situation de handicap

Nos différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Habilitation de l'organisme de formation

Numéro d'habilitation : 1518092/2022/SST-01/O/11

ACIONNYS FORMATION

16, allée des mouettes – 45730 Saint Benoit sur Loire

02 38 38 03 46 / contact@acionnys-formation.fr

www.acionnys-formation.fr

Siret : 911 350 940 00019

Version 2 – Décembre 2023